

Commune : 31800  
Saint-Gaudens

Numéro d'ordre du docum  
.....

Document vérifié et numéroté  
A .....  
Par .....

Section : BT  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : P4  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 27/06/2017

MAIRIE CADASTRAL  
—  
CADASTRAL (DGFiP)

30 avril 1955)  
soussignés (3) a été établi (1) :  
Bureau ;  
..... effectué sur le terrain ;  
ont copie ci-jointe, dressé  
mètre à .....

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la chemise 6463.  
A SAINT-GAUDENS....., le 27/06/2017.....

Cachet du rédacteur du document :



GÉOMÈTRE-EXPERT  
CONSILIÈRE VALÉRIE BOUATTE  
S.A.R.L. Marie-Anne MOLINA  
Géomètre - Expert ESO7 - Syndic de copropriétés  
34 Avenue Fernand LOUBET 09200 SAINT-GIRONS  
Tel 05 61 66 10 22 - Fax 05 61 04 63 74  
marie-anne.molina@geometre-expert.fr

Document dressé par  
MARIE-ANNE MOLINA.....  
à SAINT-GIRONS.....  
Date 27/06/2017.....  
Signature :

(1) Payer les montants indiqués. Le format A n'est applicable que dans le cas d'une espèce (plan révisé par vote de mise à jour), dans la mesure où les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le pliage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité de cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'autorité compétente).

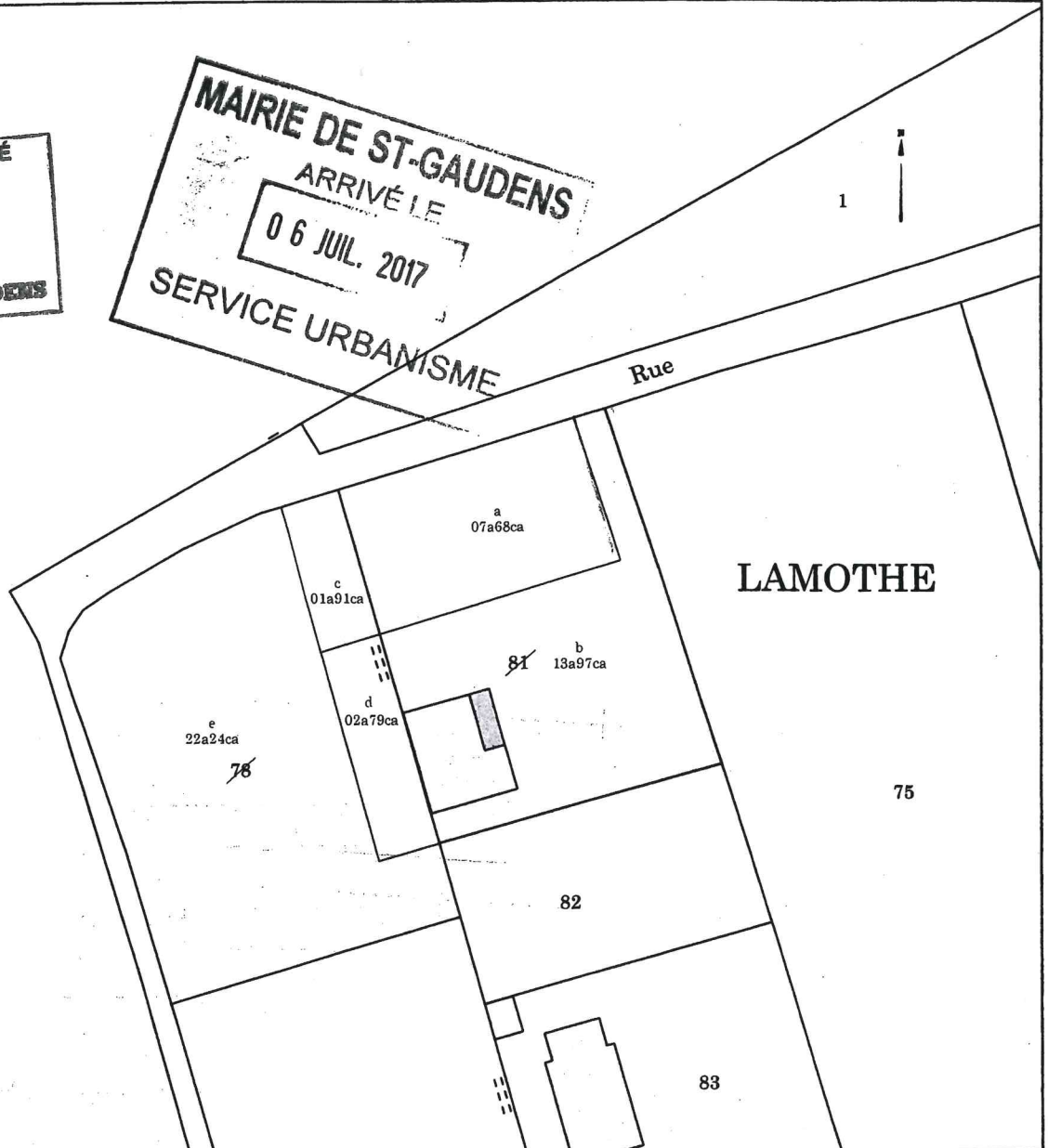
17-108

DMPC NUMERIQUE

REQUISITION DE DIVISION

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ  
A L'AVIS  
- 7 JUIL. 2017  
MAIRIE de SAINT GAUDENS

MAIRIE DE ST-GAUDENS  
ARRIVÉ LE  
06 JUIL. 2017  
SERVICE URBANISME



M. STOLL Johan, épouse DIAZ Myriam	Mme DIAZ Myriam, épouse STOLL Johan	Mme STOLL Evelyne, épouse TAILLEFER
"Accord sur le projet de division"	"Accord sur le projet de division"	"Accord sur le projet de division"